REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

(Article N°L 2121-10 et 2121-11 du Code Général des Collectivités Territoriales)

****

Le Conseil Municipal de la Commune se réunira le

MERCREDI 14 décembre 2022

à 19 H 00

Hôtel de ville, salle des mariages – 45, rue de la Mer à Luc-sur-Mer

En séance publique

ORDRE DU JOUR :

1/ Approbation du procès-verbal du 24 octobre 2022

2/ Compte-rendu de l'activité des conseillers communautaires (art. L 5211-39 al. 2 du CGCT)

2-01 Compte-rendu du Conseil communautaire du jeudi 22 septembre 2022 à 18h30 à Bernières-sur-Mer

2-02 Compte-rendu du Conseil communautaire du jeudi 17 novembre 2022 à 18h30 à Douvres-la-Délivrande

3/ Compte-rendu des décisions du Maire (article L2122-23 du CGCT)

3-01 Dossier FEDER – Aménagements et requalification d'espaces publics (*Parc Verdun*)

3-02 Ciné-conférences ALTAÏR au Drakkar – Contrat 2022/2023

3-03 Groupe ELABOR – Prestations d'Assistance à la Gestion de notre Espace Public (*mise à jour du logiciel Cimetières de France, étude et saisie des concessionnaires*)

3-04 Service enfance péri/extrascolaire « Le Cap » - Tarifs 2023

3-05 Service jeunesse – Tarifs 2023

3-06 Divers tarifs municipaux 2023

3-07 Tarifs 2023 des terrasses de la place du Petit Enfer

3-08 Tarifs 2023 des terrasses « Front de mer, rue Guynemer, rue Charcot »

3-09 Galerie d'exposition du Petit Enfer – Tarifs locatifs 2023

3-10 Contrat d'assurance du personnel (*SOFAXIS / CNP*) – Avenant n°2

4/ Organisation municipale

4-01 Création d'une Commission ad hoc « Parcs et fleurissement »

5/ Finances

5-01 Présentation des axes du plan de sobriété énergétique

5-02 Luc Location 2022 – Décision modificative n°3

5-03 Commune 2022 – Décision modificative n°3

5-04 Luc Location 2023 & Commune 2023 - Délibération autorisant le Maire à engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement (*dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent*)

5-05 Régie d'avances et de recettes « Service jeunesse » – Demande de remise gracieuse du régisseur principal compte tenu de l'émission à son encontre d'un titre de 100 € après constatation de déficit de caisse lors d'un contrôle inopiné du Trésor public

5-06 Régie « Loyers rue Verdun » - Fermeture

6/ Travaux, voirie

6-01 Société INOLYA rue Beau Soleil - Rétrocession de plusieurs parcelles à titre gratuit au profit de la Commune

6-02 Projet d'adressage – Dénomination des voies

Affiché le ***09 décembre 2022***

MAIRIE DE LUC-SUR-MER (Calvados)

Le Maire
Philippe CHANU